

07 MAI 2014

263

Justin Turpel  
Député

Luxembourg, le 7 mai 2014

**Objet : Question parlementaire urgente concernant l'accord de coopération signé entre l'aéroport de Zhengzhou et celui de Hahn et les conséquences pour Cargolux et l'aéroport de Luxembourg**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser un certain nombre de questions à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures relatives aux révélations de la presse sur l'accord entre l'aéroport de Hahn et celui de Zhengzhou et ses conséquences pour le Luxembourg et Cargolux. Comme je n'ai pas pu poser ces questions à Monsieur le Ministre absent lors de la réunion de la commission du développement durable de ce matin et vu la caractère urgent de ces questions, j'aimerais soit pouvoir les poser à Monsieur le Ministre lors de la prochaine séance de la Chambre des Députés prévue pour mardi, 13 mai 2014, soit de permettre à Monsieur le Ministre d'y répondre par écrit à plus court terme.

Suivant des articles de presse (Tageblatt online et L'Essentiel online du 6 mai 2014), un accord de coopération a été signé entre l'aéroport de Hahn et celui de Zhengzhou.

J'aimerais rappeler qu'un accord commercial fut également signé en date du 14 janvier 2014, entre Cargolux et HNCA (Henan Civil Aviation Development & Investment Co., Ltd) et que, par un acte de vente signé en date du 23 avril 2014 entre le Grand-Duché de Luxembourg et la société HNCA, l'Etat luxembourgeois a vendu à la société HNCA 35% des actions de Cargolux, détenues par l'Etat luxembourgeois.

L'accord commercial signé entre Cargolux et HNCA prévoit 4 vols par semaines entre l'aéroport de Zhengzhou et celui de Luxembourg. Il est prévu d'étendre cette coopération et de garantir 7 vols par semaine. Sachant qu'un Boeing 747-800F de Cargolux pourra charger 140 tonnes de marchandises, le volume à transporter variera entre 58.000 t/an et 101.900 t/an. Suite à l'accord de coopération signé entre l'aéroport de Hahn et celui de Zhengzhou, ce tonnage, transporté par des avions mis à disposition par Cargolux, risque de ne plus transiter via l'aéroport de Luxembourg, qui risque une perte pouvant aller jusqu'à 11-15% du volume actuel (673.500 t en 2013).

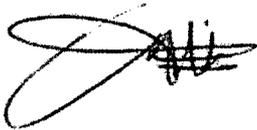
Dans ce contexte, j'aimerais obtenir les précisions suivantes de la part de Monsieur le Ministre:

- 1) Est-ce que les partenaires ou autorités chinoises, respectivement vos experts en la matière, vous avaient informé de l'intention de signer un tel accord de coopération entre l'aéroport de Zhengzhou et celui de Hahn?
- 2) Que prévoit cet accord?
- 3) Est-il prévu que des vols Cargolux soient opérés entre Zhengzhou et Hahn, au détriment de l'aéroport de Luxembourg?
- 4) Quelles répercussions l'accord conclu entre les aéroports de Zhengzhou et Hahn pourraient-elles avoir sur le Cargo Centre de Luxembourg et sur le secteur logistique en général?

**Le caractère urgent de la question n'a pas été reconnu (07.05.2014)**

- 5) Pourquoi un tel accord n'a-t-il pas été conclu entre l'aéroport de Luxembourg et celui de Zhengzhou, tout en sachant que l'accord commercial signé entre HNCA et Cargolux prévoit explicitement une stratégie «dual hub» qui définit les aéroports de Luxembourg et celui de Zhengzhou comme aéroports-clés?
- 6) Est-il vrai que Cargolux ne dispose toujours pas des droits d'atterrissage pour pouvoir desservir l'aéroport de Zhengzhou à partir du 29 mai 2014? Dans l'affirmative, quelle est la date prévue pour commencer les vols de frets prévus entre les aéroports de Luxembourg et Zhengzhou?
- 7) Tous ces tracasseries et tiraillements ne risquent-ils pas de nuire durablement aux intérêts et à l'image de la société Cargolux, de l'aéroport du Luxembourg et du pays en général?

Respectueusement.



Justin Turpel  
Député